

FORMATIONS EN e-LEARNING*

MODALITES PRATIQUES

- Inscrivez-vous par mail à l'adresse Formation@cdg22.fr
- Vous recevrez, dans les 15 jours qui suivent, un lien par mail, vers le module demandé.
- Le cours est accessible pendant un temps prédéfini (1 mois). Il peut être assimilé en plusieurs fois.

Conditions d'accès

Ces formations SOFAXIS sont réservées aux agents des collectivités et établissements territoriaux adhérant au contrat groupe et accessible sans contrepartie financière. Les repas ne sont pas pris en charge.

Période de Préparation au Reclassement (1h)

Date limite d'inscription 15 avril 2022

Accès au module du 1er mai au 31 mai 2022

Objectifs

Connaître les bases juridiques de la PPR (période de préparation au reclassement).
Maîtriser les règles de droit relatives au reclassement pour inaptitude physique

Public

Personnel des services de Ressources Humaines, Conseiller en évolution professionnelle, Responsable gestionnaire de carrière

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Modalités pédagogiques

Cours en ligne, quiz, annexes documentées.

PROGRAMME

1. La PPR : définition
2. Fondements juridiques
3. A qui s'adresse la PPR ?
4. Quelle est la durée de la PPR ?
5. La procédure en 4 étapes
 - Le début de la PPR
 - Etablissement de la convention
 - La convention
 - La fin de la PPR

Comprendre les addictions en milieu professionnel (1h)

Date limite d'inscription 15 avril 2022

Accès au module du 1er mai au 31 mai 2022

Objectifs

Comprendre ce qu'est une addiction
Identifier le lien entre monde professionnel et pratiques addictives
Appréhender l'attitude à adopter pour contribuer à la prévention des pratiques addictives en milieu professionnel

Public

Agent d'une collectivité quel que soit son niveau hiérarchique

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Modalités pédagogiques

Cours en ligne, quiz.

PROGRAMME

1. Les fondamentaux autour de la notion d'addiction
 - Quelques définitions
 - Risques et conséquences
 - Idées reçues et représentations sociales
2. Les conduites addictives en milieu professionnel
 - Quelques chiffres
 - Lien entre pratiques addictives et travail
3. L'attitude favorisant la prévention des conduites addictives au travail
 - L'implication individuelle
 - L'implication collective

Sensibilisation à la prévention des RPS (1h)

Date limite d'inscription 13 mai 2022

Accès au module du 1er juin au 30 juin 2022

Objectifs

Définir les risques psychosociaux et la notion de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

Identifier les causes et les conséquences des RPS

Connaître le cadre juridique et les principes généraux de prévention

PROGRAMME

Public

Responsable RH, managers, assistants de prévention

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Modalités pédagogiques

Cours en ligne, quiz, annexes documentées.

1. Définitions

- a. Les différences entre les RPS et la QVCT
- b. Les idées reçues
- c. Les risques psychosociaux

2. Risques psychosociaux

- a. RPS : Conséquences Définition des principaux RPS
Les conséquences pour l'individu
Les conséquences pour le collectif
Coûts pour la collectivité
- b. RPS : Causes Présentation des 6 facteurs de risques GOLLAC

3. Cadre juridique

- a. Le code de travail
Les accords dans la fonction publique territoriale

4. Bilan du module

Mieux communiquer et gérer les conflits (3h)

Date limite d'inscription 13 mai 2022

Accès au module du 1er juin au 30 juin 2022

Objectifs

Comprendre de quoi l'on parle : Qu'est-ce qu'un conflit ? Comment se forme-t-il ?

Apprendre à éviter les conflits en identifiant et en évitant les jeux psychologiques

Eviter les jeux en communiquant sainement

Réguler un conflit en plusieurs étapes et en travaillant sa posture

PROGRAMME

1er module : Comprendre de quoi l'on parle : Qu'est-ce qu'un conflit ?

2ème module : Eviter les conflits en identifiant les jeux psychologiques

3ème module : Eviter les conflits en communiquant sainement avec la violence (CNV)

4ème module : Apprendre à réguler un conflit

En suivant ce parcours, vous pourrez tout d'abord mieux comprendre ce qui peut le déclencher et l'entretenir. Vous découvrirez également ces deux outils incontournables de la communication : le célèbre tri Karpman et le modèle de la communication non violente. Enfin, le 4ème module présentera la posture de médiateur et les clés de réussite d'un processus de médiation, car parfois nous ne pouvons les éviter !

Public

Responsable RH, DGS, secrétaire de mairie, managers, assistants de prévention.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Modalités pédagogiques

Cours en ligne, quiz, annexes documentées.

Comprendre les TMS (1h)

Date limite d'inscription 16 septembre 2022

Accès au module du 1er octobre au 31 octobre 2022

Objectifs

Comprendre les Troubles musculo-squelettiques et leurs conséquences pour les agents et la structure.

Appréhender le fonctionnement de notre corps et l'impact des TMS sur notre santé.

Connaître les enjeux de la prévention des TMS.

Identifier les facteurs de risque de survenance des TMS

Public

Acteur(trice) de la prévention quel que soit leur niveau hiérarchique.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Modalités pédagogiques

Cours en ligne, quiz, annexes documentées.

PROGRAMME

Module 1 : Comprendre les troubles musculo-squelettiques

1 – Les TMS c'est quoi ?

2 – Pourquoi s'en préoccuper ?

Module 2 : Approfondissement de la notion de troubles musculo-squelettiques

1 – Les TMS, ça fonctionne comment ?

2 – Comment les identifier ?

Mieux comprendre l'usure professionnelle (1h)

Date limite d'inscription 16 septembre 2022

Accès au module du 1er octobre au 31 octobre 2022

Objectifs

Définir la notion d'usure professionnelle.

Comprendre la réglementation en vigueur.

Détecter les risques de l'usure professionnelle et en évaluer l'impact sur la santé des agents, pour la structure.

Identifier les facteurs et indicateurs liés à cette problématique

Public

Acteur(trice) de la prévention quel que soit leur niveau hiérarchique.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Modalités pédagogiques

Cours en ligne, quiz, annexes documentées.

PROGRAMME

La notion d'usure professionnelle

Les mécanismes de l'usure professionnelle

L'identification des facteurs

Etablir des indicateurs de l'usure professionnelle

INSCRIPTION

Inscription par mail à l'adresse :

Formation@cdg22.fr

Contactez-nous pour tout renseignement complémentaire :

Service Formation

02 96 58 59 70

ACCESSIBILITE

Formation accessible avec une simple connexion internet

*Un e-learning est une formation flash, à distance, via internet. Ce mode d'apprentissage vous permet d'acquérir des compétences, sans vous déplacer sur site.

CONTACT

CENTRE DE GESTION 22

Eleusis 2 – 1 rue Pierre et Marie Curie

BP 417 – 22194 PLERIN CEDEX

02 96 58 64 00 / www.cdg22.fr

Service Formation

02 96 58 59 70 / formation@cdg22.fr